

Les prisons de Quimper sous l'Ancien Régime

Les premières geôles quimpéroises se trouvaient proches de l'ancienne porte Médard, probablement dans les parties basses du petit château ducal élevé en mitoyenneté du couvent des Cordeliers. L'emplacement de ces premières prisons fut ruiné en 1594 lors des sièges des guerres de la Ligue.

Le Présidial de Quimper (cour de Justice royale de niveau supérieur) installe alors les prisons royales dans un bâtiment adossé aux murailles de la ville (dans l'actuel secteur du jardin de l'évêché) à proximité de l'ancien palais épiscopal. L'évêque de Cornouaille goûtant fort peu ce voisinage, l'on bâtit finalement à l'angle des rues Elie Fréron et Verdelet, une nouvelle prison. Cet édifice, simple maison en fait, est élevé vers 1667. Il ne comporte que quatre pièces à l'étage, de simples cloisons en bois séparent les hommes des femmes, une petite pièce héberge la chapelle de la prison, un petit caveau sous l'escalier sert de cachot pour les fortes têtes enfin, une petite cour sert de promenade aux prisonniers. Le geôlier loge au rez-de-chaussée avec sa famille.

Le régime alimentaire des prisonniers est sévère. Le gardien ne reçoit que trois sous par jour pour nourrir son prisonnier à la manière accoutumée : du pain sec et de l'eau. Aussi les prisonniers dotés de quelques argents doivent-ils acheter de quoi améliorer leur ordinaire.

De la paille sert au couchage des prisonniers. Le lieu est humide, la pourriture transforme rapidement la literie en fumier. A vivre dans de telles conditions, les maladies y trouvent un terrain favorable de sorte que l'on y meure parfois avec rapidité.

Des nouveau-nés y voient aussi le jour. La présence de femmes enceintes, dont de nombreuses prostituées, est courante.

On s'en évade néanmoins assez facilement car les murailles sont construites de petit appareil et les charpentes, les planchers et les cloisons pourrissent sous l'effet de l'humidité.

Sous l'Ancien Régime la prison recueille essentiellement des mendiants accusés de vagabondages, des voleurs, des incendiaires, des prostitués, des militaires et des miliciens gardes-côtes déserteurs, des pilleurs d'épaves condamnés par l'Amirauté de Cornouaille, des prisonniers pour dettes mais aussi quelques criminels véritables telle la célèbre chef de brigands Marion du Faouët qui y fut vraisemblablement incarcérée en 1758 en attendant son exécution.